



Le chômage ne fait que démarrer : que faire ? *La Lettre du RAPSE n°163, 22 juin 2020*

L'augmentation du chômage commence à prendre de l'ampleur. Les médias ne peuvent l'ignorer.

La crise économique et financière n'est pas causée par la crise sanitaire.

Mais peu de commentateurs indiquent que, en réalité, la pandémie est l'élément déclencheur de la crise économique et financière qui nous menaçait depuis quelques mois malgré les efforts des banques centrales pour la contenir.

La BCE et les banques centrales de la zone euro détenaient avant la crise sanitaire près de 2700 milliards de titres achetés depuis 2014. Ce faisant, la politique de la BCE a conduit à ce que les entreprises puissent emprunter à des taux historiquement bas : par exemple, en 2018 le taux d'intérêt moyen des prêts accordés aux sociétés non financières s'est élevé à 1,5%, son plus bas taux historique.

La recherche du profit immédiat conjuguée à la facilité d'emprunt a accéléré une mondialisation dérégulée et antisociale : des chaînes de valeurs de plus en plus éclatées et complexes fragilisant tout l'édifice, l'argent facile favorisant les délocalisations, les fusions-acquisitions souvent risquées et une dépendance accrue. Sur ce dernier point, souvenons-nous, après le tsunami au Japon : toute la chaîne mondiale d'approvisionnement des entreprises de l'industrie informatique, électronique et automobile s'est trouvée affectée durablement du fait d'impossibilités d'approvisionnement d'éléments high-tech, de machines-outils.

Et maintenant avec le coronavirus, nous avons subi les conséquences de la destruction de notre industrie touchant au matériel médical, nous avons été dépendants des importations pour les

masques, les tests, les respirateurs. La pénurie de ces matériels nous a plongés dans un confinement plus long que nos voisins allemands.

Dans son rapport publié le 16 octobre 2019, le Fonds monétaire international (FMI) tirait le signal d'alarme : *« En cas de ralentissement marqué de l'activité, dans le plus sombre des scénarios, 40 % de la dette des entreprises dans les huit plus grandes économies, soit 19 000 milliards de dollars [17 000 milliards d'euros], seraient exposés à un risque de défaut, soit plus que le niveau observé durant la dernière crise financière ».*

S'ajoutent les guerres commerciales dont celle très dure menée par le capitalisme US qui unie les démocrates et les républicains conduits par Trump contre la Chine. Les conséquences en sont mondiales.

La situation en début 2020 s'annonçait donc morose avec un Pib en France montrant un fort ralentissement de l'économie depuis 2017 : + 2,3% en 2017, +1,7% en 2018, + 1,2% en 2019 **avec le 4^e trimestre négatif (-0,1%)**.

La question n'était donc pas : est-ce que la crise économique et financière va se déclencher, mais quand ?

Sur le front de l'emploi, préoccupation N°1 des français, il y a eu beaucoup d'intox sur le ralentissement du chômage en France, notamment depuis l'élection d'E.Macron en 2017.

Une précarisation terriblement accrue : alors que 87% des salariés sont des CDI, 84% des

embauches (avant la crise sanitaire) était des CDD dont 67% des contrats inférieurs à moins de 1 mois. Cela permettait de réduire le nombre de chômeurs de catégorie A (zéro heure de travail) par des rotations de périodes courtes, voir très courtes, jusqu'à 1h de travail.

Les salariés subissant ces contrats très courts ont été parmi les premières victimes de l'arrêt de l'activité.

Avec E. Macron, la communication gouvernementale sur l'évolution du chômage a changé d'instruments de mesures et est passée d'annonces mensuelles sur la base des chiffres de pôle emploi à des annonces trimestrielles sur la base des chiffres du chômage selon la définition du BIT : pour être chômeur, il ne faut pas avoir travaillé une seule heure. Cela exclu donc tous ces chômeurs, ces précaires qui ont effectué des boulots très courts dans le mois.

Les chiffres de pôle emploi ne sont plus donnés qu'une fois par trimestre et peu mis en avant, sauf s'ils permettent d'annoncer une baisse des catégories A,B,C confondues. Néanmoins, ceux-ci sont manipulés pour faire apparaître un solde positif des sorties de Pôle emploi sur les entrées.

En réalité sur plus de 2 millions de sorties des effectifs de pôle emploi (pour à peu près autant d'entrées), seuls environ 21% sont le fait d'une reprise de travail. C'est très peu ! Bien loin des chiffres de sortie dues aux procédures de sanction : cessation d'inscription par défaut d'actualisation, 43% (oublis, retards...), radiations administratives, 8% (sanction pour n'avoir pas rempli les obligations) S'ajoutent les mises en formation, 11% (rarement suivi d'embauches).

Ces chiffres de pôle emploi ne tiennent pas compte des chômeurs non indemnisés qui ne voient aucun intérêt à rester inscrit à pôle emploi.

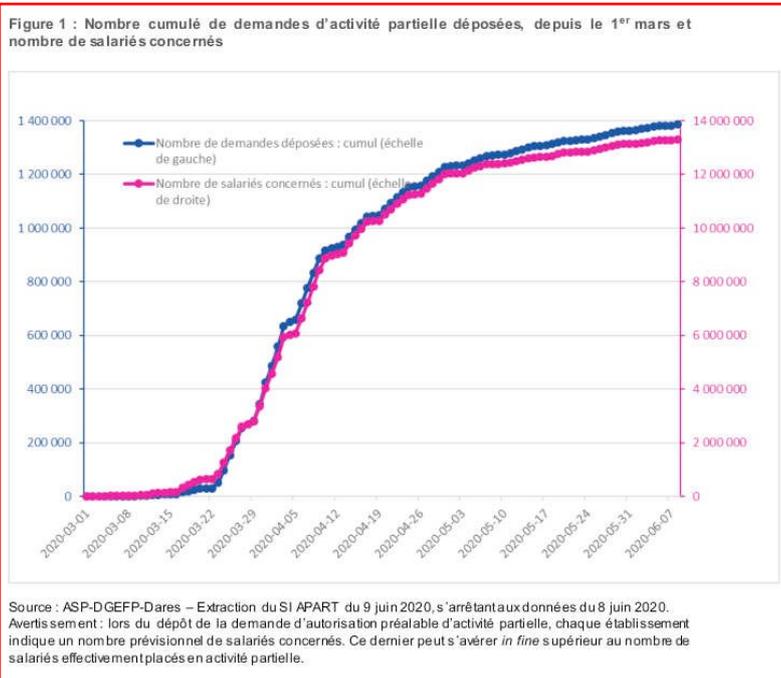
Pour mémoire, à peine plus de 50% des chômeurs catégories A,B,C sont indemnisés.

La crise n'étant pas que sanitaire, on comprend que si la pandémie va mettre un certain temps à être éradiquée, les conséquences ne seront pas celles d'une parenthèse de l'économie.

La crise sanitaire avec ses morts, ses malades, son confinement, le bouleversement de l'activité humaine a marqué les esprits. La crise économique et financière va être cruelle pour des millions de gens si nous n'imposons pas des mesures qui préservent la vie des salariés et de leurs familles, l'emploi.

Contraint, le gouvernement a dû (comme d'autres) fortement ralentir l'activité économique. Des mesures d'accompagnement pour ne pas pénaliser les entreprises ont été prises :

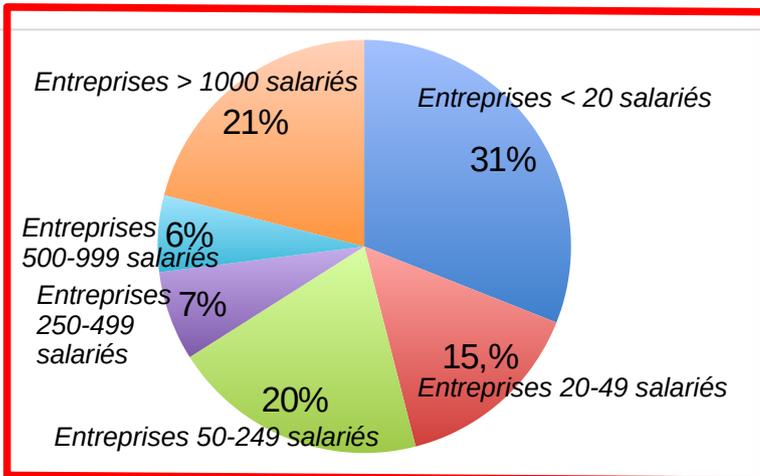
A) Des mesures de mise en chômage partiel :



On estime 8,6 millions de salariés ont été effectivement au chômage partiel.

Ce chômage partiel touche prioritairement les petites entreprises : 46 % des salariés faisant l'objet d'une demande d'activité partielle depuis le 1^{er} mars travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés.

À l'inverse, ceux qui travaillent dans des entreprises de 250 salariés ou plus représentent 34 % des salariés en activité partielle.

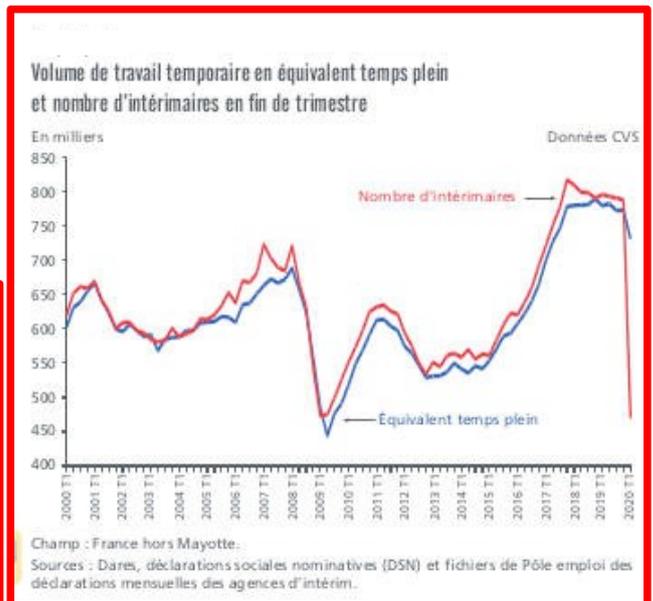


Alors que de nombreuses entreprises annoncent des plans de licenciement (Renault, Camaïeu, ...) mais ne sont pas encore passées à l'acte, **nombre d'entreprises se sont débarrassées dans un premier temps de leurs intérimaires, première variable d'ajustement de l'emploi.**

Ainsi, au premier trimestre 2020, dans le contexte de crise sanitaire et de confinement, l'emploi intérimaire a enregistré un recul historique (-40,4 %, soit -318.100 intérimaires, contre -0,4 % soit moins 1900 intérimaires au trimestre précédent) et rejoint ainsi un niveau comparable à celui atteint au creux de la crise économique 2008-2009.

La baisse concerne tous les secteurs, mais elle est plus forte dans la construction (-60,5 % après -2,6 % au trimestre précédent) et l'industrie (-40,7 % après -2,1 % au trimestre précédent) que dans le tertiaire (-31 % après -2,1 %).

Sur un an tous secteurs confondus, l'intérim chute de 41 %.



B) Le télétravail a été fortement encouragé.

C) Des fonds publics ont été dégagés pour aider les entreprises sans condition ni exigence de maintien de l'emploi.

Trois PLFR (projet de loi des finances rectificative) supplémentaires, dont le 1^{er} dès le 23 mars, ont été adoptés à l'Assemblée Nationale pour un total de 133,5 milliards d'euros dont 31 financent le chômage partiel, 43,5 Md€ pour les secteurs les plus touchés dont 8 Md€ pour les TPE, 8 Md€ pour l'automobile, et 15 Md€ pour l'aéronautique.

- Rien pour la sécurité sociale dont le déficit devrait atteindre 41Md€ du fait des manques de recettes du fait des pertes d'activité.

Le Gouvernement a également mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 327 milliards d'euros.

Les banques se sont engagées à examiner toutes les demandes et à distribuer massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'État pour soulager la trésorerie des entreprises.

S'engager à examiner, n'est pas s'engager à aider et les 3,7 millions d'entreprises (sur 4 millions) classées micro-entreprises et qui emploient 2,7 millions de salariés, se heurtent très souvent au refus des banques. Combien s'en relèveront ?

La BCE a annoncé au moins 3 milliards de prêts à -1% aux banques. La seule condition est qu'elles prêtent aux entreprises et aux ménages **mais pour faire quoi ? Payer les primes de licenciements ? Investir pour supprimer des emplois et gonfler un peu plus les dettes des entreprises ? Spéculer ?**

A cela s'ajoutent 1650 milliards (250 pour la France) versés sur les marchés financiers sous forme d'achat de titres.

Malgré ces mesures, pour le seul mois de mars, le nombre total de chômeurs catégories A, B, C a augmenté de 177.500 personnes (+ 5,5%) et de 209.300 au mois d'avril.

En catégorie A le nombre de chômeurs atteint 4.575.500 fin avril soit +1.089.100 (+ 31%) après 1,5 mois de confinement Les chiffres du mois de mai ne sont pas encore tombés).

Les grands groupes annoncent des plans de licenciements importants mais les premières victimes sont les emplois précaires : les intérimaires, les ubérisés, qui deviennent chômeurs sans être licenciés, les emplois précaires dans la restaurations, les emplois saisonniers dans le tourisme...

Beaucoup de PME risquent de disparaître : obligées depuis des années, sous prétexte de partage des risques, à assumer les investissements nécessaire à leur sous-traitance, et donc à s'endetter fortement beaucoup de ces entreprises voient leurs charges de travail rapatriées vers l'entreprise donneuse d'ordre.

Que vont devenir ces millions de salariés ?

Quant aux grandes entreprise, l'objectif demeure la distribution de dividendes aux actionnaires. Beaucoup (pas tous) ont annoncé y avoir renoncé pour 2020, mais tous gardent cet objectif pour l'avenir.

La crise sanitaire pourrait bien servir de prétexte aux restructurations permettant de reconstituer les taux de rentabilité dégradés par la suraccumulation de capital provoqué par la course aux profits. Elle pourrait aussi avoir un effet d'aubaine pour toucher de fortes aides de l'Etat français.

Renault.

Par exemple Renault était déjà dans une situation difficile. En 2019, son résultat a été négatif pour la première fois depuis 2008/2009 ! La crise sanitaire est une opportunité pour restructurer, détruire une partie des moyens de production, renouer avec une rentabilité satisfaisante pour les actionnaires. C'est sur cet argument de surcapacité de production, contesté par la CGT et la CFDT que s'appuie la direction de Renault pour justifier **4500 suppressions d'emplois.**

Dans le transport aérien, les difficultés des compagnies aériennes ne datent pas du coronavirus .

En 2019, 23 compagnies aériennes, dont 9 européennes, ont arrêté leurs activités. C'est 5 de plus par rapport à l'année précédente 2018 qui avait compté 18 compagnies en faillite.

Ce n'est pas faute de trafic aérien puisque le nombre de passagers transportés (avant le covid 19) double tous les 15 ans tandis qu'en valeur, 35 % du fret passe par l'avion.

La volatilité du prix du pétrole, la concurrence low-cost, les fusions, les acquisitions ...ont mis à mal les équilibres financiers de ces entreprises bien avant le covid 19.+

Air France va recevoir 7 milliards d'€ de prêts du gouvernement avec comme corollaire que la compagnie fasse des réformes structurelles sur la maîtrise des coûts et des efforts de productivité.

Non seulement l'État français n'a aucune exigence sur l'emploi en prêtant notre argent mais il suscite les 10.000 suppressions d'emplois qui pourraient être annoncées le 3 juillet.

Airbus : D'autres aussi sont aussi touchées au cœur de leur objectif de distribution de dividendes. C'est le cas d'**Airbus** qui a engrangé fin 2019, huit années de travail dans son carnet de commande.

Même si des annulations ou des reports diminuent ce carnet de commande, il y a une marge de sécurité qui ne justifie pas des licenciements sauf à privilégier les dividendes sur la vie des salariés.

Cette entreprise « stratégique » a largement bénéficié du financement du chômage partiel, de l'injection de liquidités et de garanties de prêts.

Elle possède 30 milliards de liquidités.

Avec un chiffre d'affaire de 70 Mds€ elle s'apprêtait à distribuer 1,4 Mds€ de dividendes sur les résultats de 2019.

Lors d'une réunion du comité stratégique de la filière aéro, avec les représentants du gouvernement, des syndicats salariés et des représentants patronaux, le PDG d'Airbus estime que la production va baisser de 40% sur les deux années à venir. **Donc dit-il, il faut prendre des mesures sévères sur l'emploi.** Et lui, comme les autres PDG de la filière réclament la poursuite du financement du chômage partiel, le financement de la recherche et développement par l'Etat...

Les représentants patronaux des PME/PMI de la filière considèrent eux que c'est normal que les entreprises les plus faibles ne soient pas sauvées et ils considèrent que c'est une opportunité pour restructurer la filière ! Les charges de personnel sont les seules sources d'économies... (compte-rendu CGT de cette réunion).

La grande distribution est également touchée. Carrefour, Casino, Conforama, la Halle... autant d'entreprises qui ont déjà commencé à tailler dans leurs effectifs et à réduire leur nombre de magasins ...bien avant la crise sanitaire. Des milliers de salariés jetés au chômage dans les TPE, PME, des plans de licenciements géants dans l'industrie, dans la grande distribution, dans le transport... ?

Se mobiliser.

A partir du vécu dans les entreprises, dans les territoires il y a urgence à opposer au pouvoir du patronat, aux préfets représentants du gouvernement, la force de comités d'action et de mobilisation : résistance mais aussi construction d'une autre logique avec les salariés, les citoyens, les organisations syndicales, les partis de gauche qui le veulent.

Il faut anticiper à tous les niveaux les mauvais coups, riposter collectivement immédiatement, faire avancer les idées, aider la colère à trouver le chemin d'un changement de société.

Il faut exiger par exemple la transparence dans l'attribution des aides financières gouvernementales et la répartition des prêts à taux zéro pour les entreprises réellement en difficulté, notamment les PMI et micro-entreprises dont la disparition va engendrer beaucoup de chômage et plus de désertification des villes et villages.

Il faut lier les financements publics sous toutes leurs formes à la condition du maintien de l'emploi avec la recherche et de nouvelles productions utiles.

Pour l'instant, des millions de salariés sont en chômage partiel mais pour combien de temps. Les financements vont se tarir. Il va falloir se battre à la fois contre les licenciements, contre le télétravail imposé durablement et pour le respect des mesures de sécurité au travail.

Plutôt que de relocaliser nos industries, ce qui déplace le chômage d'un pays à l'autre, les salariés étant toujours les perdants, ne faut-il reconstituer une industrie par des investissements permettant une production plus respectueuse de l'environnement, avec plus d'efficacité sociale et économique, et des salariés formés en permanence, au fait des avancées technologiques et informationnelles, pour le progrès?

Des salariés collectivement sous employés pour cause de crise sanitaire, un développement économique maîtrisé avec des financements contrôlés à promouvoir, n'est-ce pas l'occasion de faire avancer le projet du PCF de sécurité emploi formation : alterner des périodes de travail avec des périodes de formation réellement qualifiantes, rémunérées débouchant sur un emploi plus qualifié.

Enfin ces comités d'actions et de mobilisation peuvent jouer un grand rôle pour la défense et le développement de nos services publics dont on a vu l'importance dans la continuité de notre vie pendant le confinement.

Qu'aurions-nous fait sans les éboueurs, sans les fonctionnaires territoriaux, sans les enseignants qui assuraient tant bien que mal leur métier dans des conditions extrêmement difficiles et sans les personnels soignants... Loin des discours lénifiants de Macron, aucune des décisions d'avant n'est remise en cause : pas d'embauches ni revalorisation des salaires à l'hôpital, diminution du nombre de fonctionnaires, privatisation des entreprises publique (transport, énergie...).

La question des services publics et des entreprises nationales est un enjeu crucial pour un nouveau mode de développement de la société et pour l'emploi, pour les entreprises, au service des femmes et des hommes. Il ne faut pas laisser retomber la mayonnaise. Nos services publics sortent auréolés de cette période difficile. C'est le moment d'être exigeant, et pourquoi pas, de faire avancer notre projet de fonds européen social, solidaire écologique pour le financement des services publics ? Au même titre que nous devons être exigeant avec l'argent public national dans la défense de l'emploi, nous devons l'être avec l'argent public européen avec des exigences d'emploi sur l'argent prêté aux banques et sur l'utilisation des plans d'urgences de la BCE.